



Adoption tunisie plénière refusée en france

Par **alexandre38**, le **08/11/2009** à **15:07**

Bonjour,

J'essaye de venir en aide à des amis qui ont adopté un petit garçon. Ils ont adopté un petit garçon en Tunisie en adoption plénière. Ils sont rentrés en France, et on demandé l'adoption en France. Le parquet de Nantes leur répond que leur dossier n'est pas recevable pour l'adoption plénière, mais pour une adoption simple. N'étant pas explicité que l'adoption simple était faite, dois-je penser que l'adoption est accordée mais en adoption simple, ou il faut refaire un dossier ou une demande pour l'adoption simple.

Merci d'avance pour eux
Bonne journée